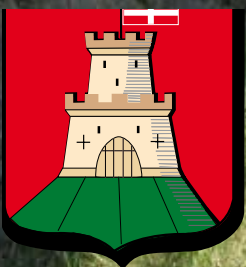


Châtel Saint-Germain

Bulletin municipal - août 2018





Châteloises, Châtelois, chers concitoyens.

Prévus pendant les vacances d'été 2017, les travaux de rénovations de l'école maternelle de la « Souris Verte » ont débuté le 10 juillet 2018. L'importance des travaux (faux plafonds et isolation, changement des portes et fenêtres ainsi que des menuiseries intérieures, pose de nouveaux sols, remise en peinture de l'ensemble y compris le péricolaire, remise aux normes du circuit électrique) ne permettra pas la reprise des cours, dans ces locaux, pour la rentrée de septembre. Ces cours seront assurés dans les salles disponibles dans le bâtiment de l'école primaire voisine en attendant la livraison de l'école maternelle rénovée, programmée pour la fin octobre.

Autre satisfaction ! Notre politique en faveur de l'habitat porte enfin ses fruits. Si les réalisations précédentes n'ont permis que la stabilisation des effectifs scolaires, l'apport de nouveaux habitants au Rébénot ainsi qu'à la Clouterie entraîne la réouverture d'une seconde classe maternelle. Mais notre joie risque de se retrouver très éphémère car le SCOTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine) et le PLH (Plan Local de l'Habitat) compétence régalienne de Metz Métropole ne s'annoncent pas très favorables à notre commune. Le nombre de logements autorisé pour la période 2019-2032 est nettement inférieur à nos projets. Nous subissons la double peine. Nous allons perdre les bus (remplacés par des navettes qui condamneront les châtelois à une correspondance à Maison Neuve, au niveau du terminus à proximité de la salle du Longeau) et le PLH prévoit une urbanisation des secteurs bien desservis par les transports en commun !!!.

Comme promis dans mon édito de janvier, vous trouverez page 5 les plans de financement de nos dernières réalisations ou projets. Ceux-ci font évidemment état des subventions sollicitées, mais surtout de celles promises ou mieux, versées.

Comme les années précédentes, le bulletin d'août présente (page 4) le compte administratif de l'année précédente et le budget de l'année en cours. Vous constaterez qu'une gestion « en bon père de famille » nous permet encore de dégager une CAF (Capacité d'Auto Financement). Certes, la vente de terrains communaux au Rébénot ainsi que la répartition du solde de la Régie des Eaux de Montigny entre les ex- communes membres y contribuent. Cette somme qui rend envieuses de nombreuses communes, servira évidemment à assurer les services à la population, ainsi qu'à verser, à METZ Métropole, les montants que la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées) nous aura impactés fin septembre. Il nous faudra, suivant une formule populaire « garder une poire pour la soif » afin de subvenir à tous nos besoins pour les prochaines années qui s'annoncent financièrement difficiles pour l'ensemble des collectivités.

Fin septembre serait aussi le moment où nous devrions connaître l'année de l'arrivée de la fibre optique à Châtel. A ce sujet, très prudent, j'ai une nouvelle fois, utilisé le conditionnel.

Malgré les soucis engendrés par la voie TCSP (Transports en Commun en Site Propre), j'ose vous souhaiter de bonnes vacances.

Robert Marchal

Délibérations du conseil



Course de canards sur le ruisseau
lors de la journée «Châtel en fête»
du 1er juillet

Magazine d'informations édité par la
municipalité de Châtel-Saint-Germain
13, rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel-Saint-Germain
Tél : 03 87 60 59 71
mairie@chatel-saint-germain.fr
www.chatel-saint-germain.fr
Directeur de la publication :
Robert Marchal
Comité de rédaction :
Commission communication
Photos : Commission communication
Denis Fogelgesang

Les articles des associations sont rédigés par les
associations

Imprimerie : Reprographic

Séance du mardi 20 mars 2018

- 1 - Rythmes scolaires rentrée 2018
- 2 - Demande de renouvellement du PEDT
- 3 - Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- 4 - Metz métropole : convention relative à l'installation de points d'apport volontaire de collecte de textile, linge de maison et chaussures
- 5 - Reversement excédent Régie des Eaux de Montigny
- 6a - Demande de subvention bibliothèque
- 6b - Demande de subvention manifestation bibliothèque
- 6c - Attribution d'une subvention

Séance du mardi 27 mars 2018

- 1 - Compte Administratif 2017
- 2 - Compte de Gestion 2017
- 3 - Affectation du résultat de l'exercice 2017
- 4 - Fixation des taux des trois taxes directes locales
- 5 - Vote du budget primitif 2018
- 6 - Divers - informations

Séance du mardi 29 mai 2018

- 1 - Metz Métropole – Fonds de concours – convention d'attribution;
- 2 - Metz Métropole – convention de prestations de services ;
- 3 - Personnel municipal – expérimentation d'une médiation préalable obligatoire ;
- 4 - Personnel municipal – Convention de mise à disposition de personnel pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel à la loi informatique et liberté et à la réglementation européenne « RGPD » ;
- 5 - Personnel communal – Ratios promus/promouvables ;
- 6 - Crédits scolaires 2018 ;
- 7 - Subventions Associations ;
- 8 - Création de tarifs pour l'accueil de loisir du mercredi ;
- 9 - Délégations consenties au Maire ;
- 10 - Divers - informations.

La gestion du plan cadastral évolue

A compter du 1er septembre 2018, elle sera assurée par un pôle topographique et de gestion cadastrale (PTGC) situé à Metz dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Ainsi la documentation cadastrale actuellement consultable au centre Départemental des Impôts Fonciers à St Julien-les-Metz sera, à compter du 1er novembre, accessible au public au 8, rue des Clercs à Metz.

Centre des Finances Publiques - PTGC
8, rue des Clercs BP 91051 57035 METZ CEDEX 01

de 8h40 à 12h et de 13h30 à 16h du lundi au vendredi, sauf mercredis et vendredis après midi et sur rendez-vous.

Téléphone : 03 87 55 81 45

Courriel : ptgc.moselle@dgfip.finances.gouv.fr

Compte administratif 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 099 604,53 €
Recettes	1 253 497,03 €
Résultat reporté (excédent 2016)	247 717,05 €
Soit un résultat 2017 (excédent)	401 609,55 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	207 960,90 €
Recettes	93 867,47 €
Résultat reporté (excédent 2016)	333 945,63 €
Soit un résultat 2017 excédent	209 852,20 €

Restes à réaliser : Travaux prévus et non effectués en 2017 et subventions promises en 2017 et non encaissées

Dépenses	431 037,96 €
Recettes	34 159,40 €

Soit en tenant compte des restes à réaliser, un besoin de financement de 187 026,36€

L'excédent de fonctionnement se trouve affecté de la façon suivante :

Section d'investissement	187 026,36 €
Report à nouveau en fonctionnement	214 583,19 €

Budget primitif 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Charges à caractère général	366 200,00 €
Charges de personnel	627 500,00 €
Charges affectées (indemnités, collège, CCAS, Subventions aux associations)	120 000,00€
Charges financières (intérêts des emprunts)	50 700,00 €
Autofinancement des investissements	270 783,19 €

TOTAL	1 435 283,19 €
--------------	-----------------------

Recettes

Produits des services	118 700,00 €
Taxes, dotations et compensations	675 000,00 €
Dotations (Etat et CAF)	255 900,00 €
Produits d'exploitation	65 000,00 €
Produits exceptionnels (versement du service des eaux de Montigny suite à sa dissolution)	106 100,00 €
Excédent 2017 reporté	214 583,19 €

TOTAL :	1 435 283,19 €
----------------	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Remboursement d'emprunts	142 900,00 €
Immobilisations	7 000,00€
Attribution de compensation inversée	50 000,00 €
Versement à Metz Métropole (Compétence voirie transférée depuis le 01/01/2018)	
Travaux (provisions)	185 523,79 €
Reste à réaliser Ecole maternelle, Tennis etc...	431 037,96€

TOTAL	816 461,75€
--------------	--------------------

Recettes

FCTVA et TA	67 600,00€
(Fonds de compensation TVA + taxe aménagement)	
Dépôts et cautionnements	1 200,00 €
Subventions	45 840,60 €
Autofinancement	270 783,19 €
Excédent de fonctionnement reporté	187 026,36 €
Excédent d'investissement reporté	209 852,20 €
Reste à réaliser (subventions 2017 non encaissées)	34 159,40 €

TOTAL	816 461,75 €
--------------	---------------------

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS SOLLICITEES PUIS OBTENUES TRAVAUX 2017-2018

Plateau sportif – City stade :

Montant réel des travaux 44 560,80 € TTC

Subvention versée : CNDS Ministère des Sports	15 000,00 €
Subvention promise ; fonds de concours de Metz Métropole	11 310,00 €
FCTVA récupérable en 2019	7 023,27 €
Fonds propres de la commune	11 227,53 €
TOTAL	44 560,80 €

Extinction partielle de l'éclairage public par la mise en place d'horloges astronomiques :

Montant réel des travaux 4 971,60 €

Enveloppe parlementaire de Monsieur Jean Pierre MASSERET	2 070,00 €
FCTVA récupérable en 2019	783,57 €
Fonds propres de la commune	2 118,03 €
TOTAL	4 971,60 €

Tennis : Eclairage et remplacement des clôtures de 3 courts récemment rénovés :

Montant estimé des travaux : 35 000 € HT soit 42 000 € TTC

AMITER (Conseil départemental)	Subvention sollicitée	17 500 €
	Subvention Promise	10 000 €
FCTVA récupérable en 2020 environ		7 000 €

Rénovation de l'école maternelle :

Montant estimé : 209 000 € HT soit 250 800 € TTC

	Subvention sollicitée	Subvention promise
CAF (pour la partie périscolaire)	10 715 €	en attente
DETR (Etat)	50 000 €	52 250 €
AMITER (Conseil Départemental)	64 000 €	30 000 €
Metz Métropole : Fonds de concours	42 142 €	42 142 €
FCTVA récupérable en 2020 : environ		39 500 €
Fonds propres de la commune environ	87 000 €	

REMARQUES

FCTVA : Fonds de compensation de la TVA : Remboursement de 15,761 % du montant TTC, 2 ans après le paiement des factures. Rappel : le montant de la TVA représente 16,667 % du montant TTC

Fonds de concours de METZ METROPOLE : Aide financière consentie aux communes de la métropole au profit de certains investissements. Enveloppe de 100 000 € par commune, quelle que soit sa taille, sur la période 2017-2020, à raison d'un projet par an. MM attribue 50% du reste à charge de la commune au niveau du plan de financement (à partir des subventions sollicitées). La participation communale doit représenter au minimum 20 % du montant HT. La commune doit également annoncer publiquement l'existence du fonds ce concours de Metz Métropole.

Dissolution de l'Amicale Post scolaire (APS). Lors de la dissolution de l'APS, le solde de tous comptes laissait apparaître un actif de 13 502,80 €. Cette somme a été versée au comité d'animation de la commune. Conformément à la volonté du dernier comité, cette somme sera utilisée pour des actions ou réalisations au profit de la jeunesse. Merci à tous les ex adhérents de l'APS.

Projet voie bus avenue de la libération : réunion publique



A la demande du maire de Châtel, Metz Métropole a organisé une réunion publique le **18 Avril**, au centre socioculturel de Châtel, pour expliquer le projet d'optimisation de la ligne 5 du réseau Le Met'au niveau de l'avenue de la Libération à Châtel-Saint-Germain.

Si la présidente de la commission mobilité et déplacements à Metz Métropole, Mme Marie-Anne Isler-Béguin s'est réjouie de voir une salle pleine, le public présent a vite montré sa désapprobation et ses réticences à l'exposé du projet d'un montant de 1,3 millions d'euros qui se résume à :

1 - aide aux bus au niveau des

feux tricolores en amont de Moulins en créant une connexion au système Gertrude (Gestion de régulation électronique de régulation du trafic urbain)

2 - la création d'un couloir de bus de 600 m de long et trois mètres de large en site propre (à partager avec les cyclistes)

3 - la simplification de la desserte actuelle avec un terminal unique à Rozérieulles d'où partiront des navettes vers Châtel, Jussy...

L'assemblée présente a vite compris les lourdes conséquences d'un tel projet d'où la création d'un collectif pour s'y opposer ou le faire amender.

Motion votée par le conseil municipal le 10 juillet 2018

Point N° 3 :

Motion : Transport en Commun en Site Propre – Avenue de la Libération

La municipalité de **CHATEL-SAINT-GERMAIN** affirme que les transports en commun rapides, cadencés et confortables sont, avec les autres moyens de transports alternatifs tels que la bicyclette, une réponse indispensable aux problèmes de déplacements urbains et de lutte contre la pollution de l'air comme contre le bouleversement climatique.

Cependant :

Attendu que Metz Métropole veut créer une voie réservée aux bus Avenue de la Libération à Chatel Saint Germain depuis la station-service jusqu'à la Poste du côté droit en descendant vers Moulins Les Metz soit 600 mètres, avec au bout un feu donnant la priorité aux bus, et supprime en même temps la desserte directe par les bus vers Chatel Saint Germain.

Considérant que la création de cette voie de bus entraînera la suppression de plus de la moitié des places de stationnement indispensables à de nombreux riverains, dont les logements n'ont pas de parking ou de garage, et aux activités et aux emplois des commerçants, professions de santé, artisans, restaurateurs, service public, entreprises... de l'Avenue de la Libération ;

Considérant que l'accès aux commerces, à la poste, aux artisans, aux restaurants, aux cabinets médicaux et paramédicaux deviendra quasiment impossible, ce qui met leur existence en péril.

Considérant que Metz Métropole supprime la desserte directe de Châtel par des bus pour la remplacer par des navettes au départ de Rozérieulles qui augmente le temps de trajet, ce qui va à l'encontre d'une réduction des temps de transport souhaitée par tous.

Considérant que la construction de cette voie privera les usagers des transports en commun de Châtel-Saint-Germain d'une ligne régulière, entraînant une inégalité d'accès au service public

Considérant que ce projet n'apporte en rien une réponse aux automobilistes de Gravelotte, Vernéville, Rezonville, Vionville, Doncourt, Jarny, Mars La Tour, et de tout le plateau qui ont attendu en vain une déviation de Moulins pendant des décennies et qui doivent prendre l'autoroute A31.

Considérant que ce projet ne respecte pas les préconisations du PDU de 2010 en ne proposant pas un « Parking Relais » (P + R) alors que les élus ont fait des propositions concrètes et économes en ce sens ; et que ce P+R est indispensable pour faciliter l'accès aux transports en commun pour les usagers venant du plateau Jarnysien.

Considérant que la circulation des cyclistes ne sera plus sécurisée, car ils seront contraints de circuler dans la voie de bus.

Considérant que ce projet n'a pas de réponse environnementale adaptée pour ce secteur.

Considérant que la Métropole de Metz n'a pris en compte aucune des remarques et propositions pragmatiques des élus de terrain.

En conséquence le Conseil Municipal de Chatel, affirme par cette MOTION

que le projet de Metz Métropole, en l'état, doit être retiré ;

- qu'une étude qualitative sur les habitudes et les usages de déplacements et le stationnement sur l'Avenue de la Libération, incluant les riverains, les clientèles des professionnels concernés et les utilisateurs venant du plateau jarnysien, doit être menée ;

- qu'il refuse l'inégalité d'accès au service public que la construction de cette voie imposera aux usagers des transports en commun en privant les habitants de Châtel-Saint-Germain d'une ligne régulière

- qu'il demande que les avis et préconisations des élus de terrain, concernés par les projets de Metz Métropole soient pris en compte.

Le printemps du « Pot'âgé des Jeunes Pousses »

Avec le retour du printemps, les activités ont repris au jardin municipal, le bien nommé « Pot'âgé des Jeunes Pousses ». Pendant l'hiver, les employés municipaux ont agrandi la surface du poulailler, et l'ont entouré de poteaux avec un solide grillage. Ils ont également complètement refait la charpente (avec des poutres récupérées dans une ancienne ferme), la toiture et les gouttières du bâtiment de l'ancienne distillerie, ainsi que le crépi de la façade. Un collecteur d'eau a été installé à l'arrière, très utile pour arroser le jardin. Cette maisonnette fait partie du patrimoine de la commune et elle a désormais fière allure. En mars, les adultes ont bêché la terre noire du jardin, avec l'aide d'un parent. A partir d'avril, neuf enfants (de 7 à 12 ans) sont venus 2 fois par semaine, les lundis et jeudis pendant une heure, pour cultiver le jardin ; ils sont aidés par 4 adultes. Chaque groupe de deux enfants cultive une parcelle d'environ 20 m². Ils ont semé radis, carottes, panais, betteraves, haricots, petits pois, courgettes, potirons, citrouilles et aussi des fleurs ; ils ont repiqué des salades, des plants de tomates ; planté des choux et des pommes de terre. Grâce à leurs arrosages, à la bonne terre et au soleil, tout a poussé très vite : ils ont déjà récolté des fraises, des radis, des haricots, petits pois, courgettes, de la rhubarbe, de belles salades. Il faut aussi désherber régulièrement. Sans oublier les bons œufs des quatre poules que les enfants nourrissent. Tout cela se fait dans la convivialité : les enfants, leurs parents et les jardiniers partagent parfois un verre à la fin d'une séance. Le 20 juin, les dix enfants de la micro-crèche « Les Châteloups », accompagnés de l'équipe éducative, ont visité le jardin. Ils ont nourri les poules avec du grain et découvert les différentes plantations de légumes et de fleurs.



Repas des Aînés



Mango, tango, rumba et valse ont rythmé le repas des aînés qui s'est tenu en mars. En rassemblant près de 200 personnes la municipalité a permis, cette année encore, aux participants de partager un véritable moment de convivialité. S'adressant aux personnes de plus de 65 ans, ce repas est un rendez vous apprécié qui marque aussi le début du printemps.

20 ème édition du vide-greniers

Doté d'une solide réputation, le vide grenier s'est tenu comme chaque année le lundi de pentecôte.

Très apprécié des exposants, il est pour les chineurs de la région messine le rendez-vous à ne pas manquer.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, sans qui cette manifestation ne pourrait se dérouler dans de si bonnes conditions.



Accueil de loisirs : Faites le cirque !

Pendant les vacances scolaires de printemps, du **23 au 27 avril**, la commune a organisé une semaine d'activités payantes pour les enfants, avec pour thème le cirque, sous la direction de **Laurent Bourhoven et Aurélie Souchon**. Chaque journée commençait à 9h15 et se terminait à 17h00. **Le cirque Eole** de Montigny-lès-Metz a apporté son matériel et son aide technique en la personne de Vincent, qui a proposé de nombreux exercices : déplacement en monocycle, équilibre sur de gros ballons, sur un câble, sur une planche au-dessus d'un rouleau (Rolla bolla), jonglages avec balles, anneaux, diabolos, assiettes chinoises... De plus, **Zélie**, une ado gymnaste de Châtel, a initié les plus jeunes à la danse rythmique. Le dernier jour, les parents étaient invités à un spectacle mis en musique où les performances de leurs enfants les ont ravis.



ALSH



L'accueil de loisirs de juillet a accueilli 55 enfants durant la première semaine de vacances.

Marche populaire « la Châteloise » le 2 septembre et Expo-photo « Villes et Nature » les 1^{er} et 2 septembre.

Le dimanche 2 septembre 2018, la municipalité de Châtel-St-Germain organisera, avec le concours du Club Vosgien (section de Metz), la traditionnelle marche populaire et familiale « **La Châteloise** ». L'année dernière, 250 marcheurs étaient au rendez-vous.

Neuf parcours balisés seront proposés sur des circuits variables de 6 à 17 km, au rythme de chacun. Le plus long, celui des fermes (17 km), aura un point de ravitaillement à mi-parcours. L'inscription sera de 2€ par adulte et gratuite pour les enfants. Départs et inscriptions auront lieu entre 8 h et 14 h dans la grande salle du Centre socioculturel, face à la mairie, 6 rue Jeanne d'Arc. A partir de 11h 30, une restauration sera proposée sur place.

Dès le samedi après-midi de 14h à 18h, puis le dimanche, de 10h à 18h, au Centre socioculturel seront présentées les expositions de trois photographes : l'une sur le thème des villes et les deux autres sur la nature.

Claudine Grumier, Châteloise, s'adonne à deux passions complémentaires : les voyages et la photographie. Elle est membre du club « Photo-Passion » de Moulins-Lès-Metz. Pour son expo : « Villes, espaces de vie particuliers », elle a choisi de présenter cinq grandes villes au travers de photos qui, subjectivement, caractérisent leur espace de vie :

Séoul (Corée du Sud), ville de cohabitation équilibrée entre passé et présent ; **Saint-Petersbourg** (Russie), ville qu'elle surnomme : « pile ou face » ; **Berlin** (Allemagne), ville de mémoire ; **Sydney** (Australie), ville synonyme de modernité ; **Prague** (République Tchèque), ville de tous les possibles.

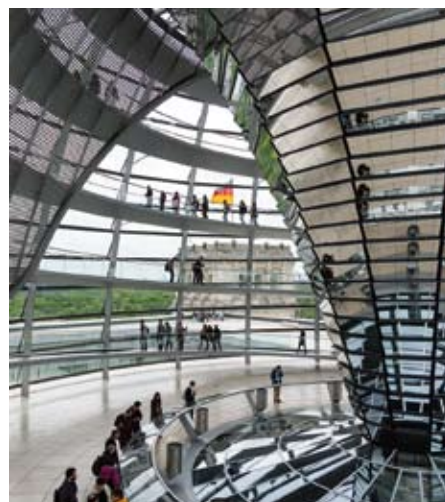
Patrick Decoursier, de Marly, est un photographe naturaliste (membre de la L.P.O.) parcourant les chemins pour, d'abord, s'imprégner de nature, randonner et, en cas de rencontre avec un animal, ramener quelques clichés pris furtivement. Dans son exposition : « **Rencontres en chemin : histoires d'œil** », en 20 grands tirages sont privilégiées la poésie, l'ambiance, la posture, le tout accompagné de textes poétiques, humoristiques, permettant aussi le partage de l'histoire de chaque cliché. L'œil de l'auteur est discret, mais celui des animaux est omniprésent et fascinant : tout à l'œil !

L'intérêt pour la nature de **Daniel PERNET** est né en 1985 avec la sensibilisation du grand public au problème du massacre des éléphants pour leur ivoire. Ainsi, il est devenu peu à peu observateur d'oiseaux passionné, tout en s'investissant dans le monde associatif en faveur de la protection de la faune : il est vice-président de la **LPO Moselle** (Ligue pour la Protection des Oiseaux). De plus il est membre des clubs-photos de Marly et Moulins-Lès-Metz. Il pratique la photo animalière et de nature depuis le paysage, en passant par les fleurs et les insectes, aussi bien à l'approche qu'à l'affût avec de gros téléobjectifs. Il exposera 48 photos sur le thème : « **Les oiseaux des milieux humides en Lorraine** »

Des photos des trois exposants sont postées sur le site de la commune : www.chatel-saint-germain.fr

Deux diaporamas seront présentés sur grand écran : « **Afrique du sud, terre de contraste** » par **Claudine Grumier** et « **Voyage au Sénégal** » par **Jean Pallez**.

Enfin, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine exposera des panneaux sur la gestion écologique de sites protégés.



Concert du Nouvel AN au centre socioculturel



Le 20 janvier 2018, la municipalité avait invité les habitants de la commune à assister au concert de **l'orchestre symphonique Gabriel Pierné**, qui regroupe les étudiants de 3^e cycle du **C.R.R.** (conservatoire à rayonnement régional) de Metz-Métropole, et quelques-uns de leurs professeurs.

Après l'introduction par Mme Pallez, 1^{ère} adjointe, le chef d'orchestre, Jean Adolphe, a présenté son orchestre, composé de brillants étudiants du conservatoire ; puis il a évoqué le programme de la soirée : des musiques de films célèbres : « **Mission** » (musique de Ennio Morricone), « **La Liste de Schindler** » et « **Star Wars** » (musiques de

John Williams).

Il a annoncé aussi une **Suite** pour chœur et orchestre symphonique : « **Veylan** » qui a été composée par un jeune étudiant du conservatoire : **Simon Clause** ; celui-ci a écrit cette œuvre alors qu'il n'a que 17 ans.

Après plus d'une heure de musique avec des solos brillants de hautbois et violon, le public nombreux et ravi a longuement applaudi le chef d'orchestre, les musiciens et le jeune compositeur.

Chaque début d'année la commune propose ainsi un concert gratuit, un spectacle de qualité auquel les Châtelois peuvent venir en famille.

Informations pratiques

1. Le déploiement de la fibre optique



Rappels

- ☐ Les dates correspondent à l'installation des premières armoires sur la commune.
- ☐ Prévoir 6 mois entre la pose de l'armoire et l'éligibilité commerciale.
- ☐ Le déploiement est assuré par Orange dans le cadre d'une convention cosignée par l'État.
- ☐ Tous les opérateurs ont la possibilité de proposer une offre.

La Régie de l'Eau de Metz Métropole vous informe

La Régie de l'Eau de Metz Métropole a été créée au 1^{er} janvier 2018 pour assurer la production et la distribution de l'eau de la commune.

Elle remplace le **Service des Eaux de la ville de Montigny-lès-Metz** et de la **société Saur** dans ce rôle et dans les règles de continuité du service à l'abonné le 1^{er} juillet 2018.

Vos données personnelles étant des données confidentielles confiées à la société Saur, elles n'ont pu être transférées à la Régie de l'Eau de Metz Métropole. Afin de poursuivre l'activité de distribution un courrier vous a été envoyé avec un questionnaire à compléter et à renvoyer à la Régie de l'Eau de Metz Métropole.

Renseignements au 03 72 60 60 40 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Inauguration du City Stade de Châtel-St-Germain

M. Marchal, maire de la commune, a inauguré **le 22 juin** le nouveau City Stade situé sur le plateau sportif, rue de la Gare. C'est **Mme Lapaque**, Conseillère départementale, qui a coupé le ruban tricolore tenu par deux jeunes Châteloises. Cet équipement était le chaînon manquant venant compléter les nombreux équipements sportifs et culturels de notre village. Pourquoi cet aménagement ? D'abord parce qu'il faisait partie du programme de l'équipe municipale en 2014. Ensuite, parce qu'il émanait, comme le renouvellement des jeux du parc du Centre socioculturel, d'une demande de la Commission Jeunes. Cette inauguration a eu lieu pour satisfaire une condition d'attribution du fonds de concours de **Metz Métropole**. Il s'agit d'une aide financière consentie aux communes de la métropole au profit de certains investissements. Enveloppe de **100 000 €** par commune, quelle que soit sa taille, sur la période 2017-2020, à raison d'un projet par an. Metz-Métropole attribue 50% du reste à charge de la commune au niveau du plan de financement. La participation communale doit représenter au minimum 20% du montant Hors Taxes. La commune doit également annoncer publiquement l'existence du fonds de concours de Metz Métropole (cela a été imprimé sur un panneau fixé au grillage du stade). Le maire a détaillé le plan de financement de la création du City Stade et de l'aménagement du terrain en schiste adjacent, qui devrait devenir le régal des boulistes. En plus des fonds propres de la commune (**11 227€**) et de la subvention de Metz Métropole (**pour 11 310€**), une autre subvention (**de 15 000 €**) a été versée par le **C.N.D.S.** (Centre National pour le Développement du Sport), rattaché au Ministère des Sports. Il faut aussi préciser que les employés communaux ont procédé au démontage de l'ancien grillage, à la création de la main courante et à la pose de barrières limitant l'accès des véhicules au seul parking. Enfin, le maire a remercié les anciens membres présents de **l'A.P.S.** (Amicale Post scolaire, association dissoute en 2016), qui, pendant quatre décennies, n'ont pas compté leur temps au profit de la jeunesse. Ils ont été invités pour leur prouver que l'esprit de leur association flotte toujours sur la commune et que la municipalité pérennise ses actions au profit des jeunes et du monde associatif.



Accueil de loisirs du mercredi à la rentrée 2018

A partir de la rentrée 2018 pour les familles qui le souhaitent un accueil de loisirs sera instauré.

Les enfants pourront être accueillis à la journée, à la demie journée avec ou sans repas.

L'inscription pourra être régulière ou ponctuelle, dans ce cas il suffira de prévenir le périscolaire la veille avant 16h au plus tard.

Public concerné

les enfants de 3 à 11 ans

Le lieu : périscolaire du centre rue de Lorry

garderie possible de 7h15 à 9h
et
de 17h à 18h30

accueil du centre

de 9h15 à 17 h

Pause déjeuner de 12h à 14h et temps calme

Pour les enfants de moins de 3 ans possibilité de faire la sieste

Reprise des activités de l'après midi dès 14h

goûter fourni de 16h30 à 17h

Départ 17 h

(plus de renseignements et tarifs en mairie)

Les enfants retrouveront leurs animateurs habituels :

Le matin **Aurélie Souchon** et **Clémence Kiechel**
et à partir de midi **Laurent Bourhoven** et **Murielle Calpetard**

Les activités proposées seront différentes de celles du périscolaire et tiendront compte du mercredi comme jour de détente des enfants.

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Du changement pour cette prochaine rentrée à l'école maternelle "La Souris Verte".



Mme Patricia Pintus-Tisserand arrivée en septembre 2017 a obtenu sa mutation dans une école plus proche de son domicile. Elle sera remplacée par **Mme Aurélie Bodelenner**.

Avec un total de 37 élèves prévus à la rentrée une seconde classe sera ouverte, **Mme Andréa Perek** vient d'être nommée sur ce poste.

Les enseignantes seront secondées par Mmes **Nathalie Dincuff** en poste complet et **Agneska Toupance** en

binôme avec **Mlle Murielle Calpetard** partageant le second poste d'ATSEM Répartition de l'effectif prévisionnel :

Petite section : 17 enfants

Moyenne section : 10 enfants

Grande section : 10 enfants

En cette fin d'année l'effectif était de 32 enfants (28 en septembre 2017) Des travaux importants seront réalisés pendant les vacances scolaires et ne seront pas achevés en septembre ; aussi l'école maternelle intégrera le

bâtiment libre de l'école élémentaire des Chauvaux pour quelques mois avant de retrouver une école quasiment neuve. En effet les travaux entrepris concernent le changement des menuiseries extérieures et intérieures, le rabaïssment des plafonds, le changement des sols, les peintures et l'électricité.

Le mois de Juillet sera mis à profit pour refaire les peintures du périscolaire.

Nos petits Châteloups ont connu une année bien chargée en animations à la micro-crèche. Retour sur les temps forts de cette année 2018.

Le 13 février, la micro-crèche a célébré le traditionnel Carnaval. Tous les parents avaient joué le jeu de déguiser leurs enfants. Se sont ainsi mêlés les princesses, les crocodiles et autres Superman, pour une journée remplie de danses et de chants.

Une matinée par mois, six Châteloups se rendent à la bibliothèque municipale, un rendez-vous incontournable pour les enfants, qui découvrent à chaque fois de nouvelles histoires. En mars, ils ont eu la chance de se voir raconter « **Le loup et la Mésange** ». Imaginez le décor d'un conte, réalisé sous la forme d'un tapis en tissu et en volume, posé à même le sol, au plus près des jeunes auditeurs. Ce « **raconte-tapis** » a permis aux enfants de suivre les péripéties de ce petit oiseau qui échappe à la gueule du loup.

Le 25 mai, les trois plus grands Châteloups, Gabrielle, Maniang et Corentin, qui gagneront la maternelle à la rentrée de septembre, ont rejoint pour une journée **la Ferme de Woimbey en Meuse**. Ils étaient accompagnés des enfants des trois sections de maternelle de Châtel-Saint-Germain. Ce fut l'occasion pour eux de rencontrer leurs futurs camarades et de les rassurer pour leur première année en tant qu'écolier.

Les plus petits, quant à eux, ont eu l'opportunité de visiter **le poulailler de la municipalité**. Les enfants ont pu approcher les poules, certains enchantés, d'autres plus frileux. Cette sortie fut suivie d'un pique-nique dans l'espace extérieur de la micro-crèche, afin de profiter des premières températures estivales.

La micro-crèche est sur le point de **fermer ses portes pour les vacances** et les enfants repartent la tête pleine de bons souvenirs, grâce à l'équipe éducative et aux bénévoles.

Nous tenons particulièrement à présenter nos sincères remerciements à **Mme Valérie COSTA**, responsable de la bibliothèque, pour son accueil chaque mois, à **Mme Danièle MAINFRAY** et **Mme Elisabeth PAYAN** pour ce si joli raconte-tapis, et à **M. Raymond CHAYNES** et **M. Denis FOGELGESANG** pour avoir accompagné les enfants pour leur sortie au poulailler. Un grand merci également à toute **l'équipe éducative de la micro-crèche** pour avoir si bien pris soin de nos Châteloups tout au long de cette année.



Familles Rurales



Le Conseil d'administration de l'association Familles Rurales de Châtel-Saint-Germain s'est réuni le 23 avril dernier pour procéder à l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau bureau.

Le Conseil d'administration a ainsi élu **Mme Violaine POTEL**, en tant que Présidente de l'Association, puis les nouveaux membres du bureau ont été approuvés par le Conseil d'administration, dont la composition est la suivante :

Mickaël ROUGE, Vice-Président
Marie PINSON, Trésorière
Elodie FROMONOT, Secrétaire

Assemblée départementale de Familles Rurales



Le 15 Juin dernier la commune a accueilli au centre socioculturel l'assemblée départementale de Familles Rurales à qui a été confiée la gestion de la micro-crèche.

M. Jean Paul Destremont, Président de Moselle a animé cette assemblée avec l'aide de la directrice, **Claire Bresciani** et du directeur adjoint **Cyrille Boué**.

De nombreux élus sont venus apporter leur confiance à cette association dynamique.

Comité de pilotage

Chaque année un comité de pilotage permet de faire le point sur le **contrat Enfance** signé avec la CAF. Ce contrat aide au financement des temps d'accompagnement de l'enfant pour l'accueil périscolaire ainsi que pour tous les accueils de loisirs durant les vacances. L'accueil du mercredi sera ajouté au dispositif à partir de la rentrée 2018. La micro crèche a été rattachée au Contrat Enfance depuis son ouverture. Tous les partenaires de ses actions en faveur de la jeunesse sont invités, le Maire, le secrétaire général de mairie, le directeur de l'école élémentaire, le directeur du périscolaire et des centres de loisirs, la directrice du périscolaire des Chauvaux, des conseillers municipaux, l'adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, la directrice de la micro-crèche et le directeur départemental de Familles rurales ainsi que la conseillère technique de la CAF.



Théâtre



La Commission Animation du Conseil Municipal a invité le samedi **14 Avril 2018** sur la scène du Centre Socioculturel la troupe de théâtre du Ban-Saint-Martin « **La Ban d'Rôle** » qui a interprété « **Espèces Menacées** » une pièce comique du célèbre auteur de théâtre Ray Cooney, dans une mise en scène de Brigitte Tinnès et Paul Kaës. Les sourires des spectateurs ravis à la sortie de la représentation témoignaient de la réussite de cette soirée. Des dialogues percutants, drôles, le thème original, tous les ingrédients étaient réunis pour en faire une pièce rythmée et habilement interprétée. Bref, une soirée bien sympathique !

Noces de diamant



Françoise et Gilbert This ont fêté 60 ans de mariage le 28 Juin 2018 en présence du Maire Robert Marchal.

Carnaval à Châtel-Saint-Germain



Samedi 4 mars vous étiez nombreux à avoir vu déambuler dans les rues de Châtel des chevaliers, des princes et princesses, des clowns et des supers héros...

Le carnaval de l'AP 2018 a réuni autour de ses traditionnels beignets les enfants, parents et grands-parents pour un après-midi festif. Cette année, quatre

ateliers « brico » étaient proposés. Les enfants ont été invités à fabriquer à leur guise des couronnes, des baguettes magiques, des maracasses... L'atelier ayant remporté le plus grand succès est sans conteste : la fabrique des bombes à confettis qui ont pu être testées pendant le défilé et tout au long de la journée.

Fête des écoles suivie du barbecue



C'est sous un magnifique soleil de juin que l'AP a organisé son barbecue annuel. Sous les regards attendris des familles et de la Municipalité, les enfants de maternelle et du primaire sous la houlette de leurs enseignants ont présenté des chants et des danses, fruit de leur travail annuel.

Les aléas climatiques de cette fin de journée et l'inondation du centre ont fait ressortir un élan de solidarité au sein de l'AP. Je tiens à remercier tous les « écopeurs » ! Et c'est avec un pincement au cœur que Mme Maubon quittera en novembre la présidence de l'AP lors de l'Assemblée Générale.



A vos agendas :

- **Octobre** : soirée « HALLOWEEN »
- **Novembre** : « bourse aux jouets et à la puériculture »
- **Décembre** : participation au téléthon

Ecole de musique et de danse L'ENFANT PHARE

Le dimanche 10 juin 2018 a eu lieu le concert de fin d'année de l'école de musique l'Enfant Phare au centre socioculturel. Près d'une vingtaine d'élèves petits et grands se sont produits sur scène et ont ravi le public avec des airs et instruments très variés (batterie, piano, guitare, clarinette, accordéon, chants).

Nouveauté : l'école proposera dès septembre des cours de danse pour les jeunes, animés par Anne Brégeard qui saura sans aucun doute leur faire partager son plaisir de danser.

Tout en respectant l'enfant et son développement, la danse permet l'épanouissement de tous, une libération physique mais également l'expression de la créativité de chacun. Les cours auront lieu dans la grande salle du centre socioculturel les lundis soirs :

- Danse éveil (3-6 ans) de 16h30 à 17h30
- Danse initiation (7-13 ans) de 17h30 à 18h30.

Par ailleurs, deux professeurs ont fait le 2 juillet une démonstration avec leurs instruments dans les écoles de Châtel-St-Germain et Rozérieulles. Benoît a présenté la guitare et a fait gratter les cordes à quelques élèves. Claire a joué et fait jouer de la clarinette et de la flûte traversière. Un quizz musical a eu beaucoup de succès à Rozérieulles.

Les inscriptions en musique et en danse pour l'année 2018-2019 auront lieu le **mercredi 12 septembre** de 17h à 19h au 2^e étage (salle de musique) du centre socioculturel (l'entrée se fait par la porte vitrée du rez-de-chaussée).



Une fin de fête d'école bien arrosée

Le samedi 9 juin, un orage très intense a frappé CHÂTEL SAINT GERMAIN pour clôturer notre belle fête des écoles.

C'est au moment de la fin du rangement que le premier coup de tonnerre a retenti et que nous avons eu les premières gouttes.

Très rapidement, l'eau s'est invitée à la fête pour inonder le centre socioculturel.

Tous les bénévoles se sont mobilisés pour racler, éponger, pomper.... **Un grand MERCI** à tous les parents qui sont restés une partie de la soirée pour nous aider à éviter des éventuels dégâts en cas d'absence sur les lieux.

Un élan de générosité s'est également créé pour soutenir un habitant de la rue Jeanne D'arc qui a vu malheureusement l'eau dégrader son habitation.

Pendant ce temps, d'autres bénévoles du club de tennis de Châtel ont apporté leur soutien sur la route de la vallée. En effet, compte tenu des arbres couchés, la route était bloquée. Les membres du SCL ont alors invité les passants à se réfugier dans le club house pour éviter qu'ils restent coincés dans leur véhicule pendant l'intervention des pompiers.

Un grand MERCI à eux également.

Il est très appréciable de voir qu'à Châtel, nous pouvons compter sur la mobilisation et le dévouement de ses habitants.

A noter que la Mairie a demandé le classement en catastrophes naturelles pour cet épisode orageux qui a causé des dégâts importants à certains de nos concitoyens.



Agenda

Dimanche 2 septembre : Marche «La Châteloise» découverte des sentiers et exposition de photographies « Villes et Nature » les 1 et 2 septembre

Samedi 13 et dimanche 14 octobre : Exposition de peinture organisée par l'Atelier Châtelois conjointement avec la Commune

Jeudi 18 octobre : repas dansant organisé pour les aînés proposé par le CCAS avec J.P. Sauray

Samedi 27 octobre : Fête d'Halloween organisée par l'Association de parents

Dimanche 11 novembre : Bourse aux jouets organisée par l'Association de Parents

Samedi 17 novembre : Théâtre organisé par l'Association Solidarité Pissila « Tueuse de 5 à 7 » par la Troupe du « Théâtre d'à côté »

Samedi 2 et dimanche 3 Décembre : Marché de Noël organisé par l'Atelier Châtelois

Vendredi 7 décembre : soirée Téléthon Marche et Tartiflette

EXPO-PHOTO 2018
CHÂTEL-ST-GERMAIN
Villes...
et Nature

Samedi 1er sept. > 14h-18h
Dimanche 2 sept. > 10h-18h
 Centre socioculturel-Rue Jeanne D'Arc
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN chatel-saint-germain.fr

Sport en Famille

Le dimanche 3 juin, la municipalité et l'Anim'Ados ont organisé une journée sportive et conviviale à la salle des sports du Saulcy. Différents ateliers sportifs étaient proposés aux familles par les organisateurs : **Laurent Bourhoven, Aurélie Souchon avec l'aide de Christopher Cabailot** : gym douce (9h-10h), circuit training (10h-11h), kan-jam (11h-12h), badminton (14h-15h), ultimate (15h-16h) et défis sportifs (16h-17h).

Des joueurs de pétanque se sont joints à la fête sur le parking. Les ados tenaient la buvette, avaient confectionné cookies et tartelettes et avaient préparé un grand barbecue à midi à l'extérieur. Les organisateurs auraient souhaité que davantage de familles participent à cette journée. Mais l'Anim'Ados a récolté assez d'argent pour organiser une prochaine sortie.



Anim Ados



Pour terminer l'année, les Ados se sont retrouvés au parc de Pokeyland

La bibliothèque municipale propose régulièrement des animations gratuites et ouvertes à tous. Elle accueille également des groupes (scolaires, IME) et depuis cette année la micro-crèche.

Atelier bricolage, pour les enfants à partir de 7 ans



Tap'histoire, pour les enfants à partir de 3 ans



Le temps des histoires - Classe de Mme Ollivier – CP/CE1



Accueil des enfants de la micro-crèche



Pour être informés des dates des prochaines animations, vous pouvez consulter le site internet de la commune, <http://www.chatel-saint-germain.fr/>

11ème édition des InsoLivres - Pré en bulles, un spectacle de et par **Félix Lobo**



Ils étaient très nombreux, **ce samedi 9 juin**, à faire fi des prévisions météorologiques pour assister au spectacle de **Félix Lobo, Pré en bulles**.

Un spectacle sur le thème de la bande dessinée où notre héros **Nestor Pluplu**, nous a permis de répondre à quelques énigmes légendaires :

- Comment un Cow-boy peut-il tirer plus vite que son ombre ?
- Quel ingrédient doit mettre un druide pour qu'une potion magique rende des gaulois invincibles ?
- Pourquoi des petits bonshommes bleus qui vivent dans des champignons du Pays-Haut ne s'appellent pas les Schploutz...
- Pourquoi une mini souris est-elle plutôt intelligente et pas dingo ?

L'IME La Roseraie de Jussy – Un grand merci à Claude

Depuis plus de 10 ans, **Claude**, bénévole à la bibliothèque a raconté des histoires aux enfants de la commune (Le temps des histoires) et à ceux de l'IME de Jussy.

Mais, ce mardi 12 juin, c'était la dernière séance, puisque Claude a décidé de prendre une retraite bien méritée.

Tout l'équipe de l'IME a tenu à la remercier chaleureusement pour toutes ses belles histoires partagées. Les enfants avaient préparé des dessins pour la remercier.

L'année prochaine, le partenariat avec l'IME se poursuivra, mais c'est dorénavant, Sabine, orthophoniste qui racontera les histoires.

Quant à Claude, elle fera toujours partie de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, mais elle se consacrera désormais à l'équipement et au catalogage des livres.



Profitions de cette occasion pour remercier toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque.

Merci pour leur engagement et leur dévouement auprès des enfants.

Merci pour leur implication, leur disponibilité, et leur bonne humeur.

A toutes nos bénévoles un grand merci.

Exposition participative du 23 octobre au 17 novembre 2018



A l'occasion des célébrations du centenaire de la Guerre 1914-1918, la bibliothèque de Châtel-Saint-Germain souhaite organiser une exposition sur le thème

«La vie quotidienne des femmes, des enfants et des anciens en dehors du front».

Pour illustrer ce thème, nous recherchons des photos ou des lettres d'archives familiales.

Si vous en possédez, nous vous invitons à nous les

transmettre accompagnées d'une courte légende.

NB : Nous ne garderons pas vos documents, ils seront photocopiés.

Pour plus de renseignements, contactez la bibliothèque.

Tél. 03 87 60 34 87 -

Mail : biblio@chatel-saint-germain.fr

FERMETURE TOTALE

DU 30 JUILLET AU 27 AOUT 2018

RÉOUVERTURE AUX NOUVEAUX HORAIRES

MARDI 28 AOUT 2018

Mardi **16 H 00 > 18 H 45**

Mercredi **10 H 15 > 12 H 15**

14 H 00 > 18 H 00

Samedi **14 H 00 > 17 H 00**

Contact > Bibliothèque Municipale

13, rue Jeanne d'Arc - Tél. : 03 87 60 34 87 - Mail : biblio@chatel-saint-germain.fr

Ecole du centre : festival d'expression...



Comme chaque année, le festival d'expression a regroupé les écoles élémentaires et maternelles de Lessy, Rozérieulles et Châtel-Saint-Germain, le 15 mai au Centre socioculturel de Châtel. 300 élèves ont interprété un répertoire de chants appris en classe. Un goûter et une boisson, offerts par la municipalité, ont récompensé leur belle prestation.

et activités sportives



La classe de **CM1-CM2** de **M. Mayer** a rencontré d'autres écoles lors de la rencontre de mini-tennis U.S.E.P. à Sainte-Marie-Aux-Chênes : ils ont terminé à la troisième place.

La classe de **CE1-CE2** de **Mme Terrier** a participé le 15 juin à la rencontre d'orientation, organisée par l'U.S.E.P. à la Croix St Clément, à Ancy-sur-Moselle.

Les élèves de Châtel n'ont pas perdu le Nord, puisqu'ils se sont classés premiers : ils ont soulevé la coupe avec joie !

Journée aux Vieux Métiers à Azannes pour l'école du centre

La visite à Azannes en Meuse du « village des Vieux Métiers » a eu lieu le jeudi 21 juin. Les trois classes de l'école du centre, accompagnées de parents d'élèves, y ont participé.

Les élèves ont assisté à 10 ateliers dans ce village reconstitué par l'association « Les Vieux Métiers » ; elle sauvegarde le patrimoine architectural lorrain en recréant un village témoin depuis 1991. Elle y perpétue les savoir-faire traditionnels des métiers du XIX^{ème} siècle.

Le matin : la fabrication de confitures, la vannerie, la lavandière, la forge et la vie quotidienne au début du 20^{ème} siècle.

Midi : Repas, puis visite du moulin à vent et d'une tranchée allemande de la 1^{ère} guerre mondiale.

L'après-midi : l'école d'autrefois, la fileuse, l'emballage, le sabotier, le teinturier.

Les deux ateliers qui ont eu le plus de succès étaient l'école et la lavandière.

Tous les enfants en ont gardé de très bons souvenirs. Le transport par autocar a été financé par la municipalité.



Rencontres USEP de badminton au gymnase de Châtel-St-Germain

En avril, les 3 classes de l'école du centre ont participé aux rencontres de badminton organisées par l'Union Sportive de l'Ecole Primaire (U.S.E.P.) entre plusieurs écoles du secteur. Elles se sont déroulées sur 3 jours dans notre gymnase, mis à disposition de l'U.S.E.P. par la commune. Mme Nathalie Dasse, présidente de l'USEP de Metz-sud a remercié tous les élèves, du CP au CM2 pour leur bon niveau, résultat d'un entraînement régulier, et pour leur esprit sportif. Rappelons que l'école de Châtel bénéficie pour ces entraînements de l'aide efficace de notre animateur sportif, M. Laurent Bourhoven.

Voici les classements :

- CP/CE1 : 1^{er} Moulins-les-Metz ; **2^e Châtel-St-Germain (Mme Ollivier)** ; 3^e Montigny-lès-Metz (école Cressot).

- CE1/CE2 : 1^{er} Ars-Sur-Moselle ; **3^e Châtel-St-Germain (Mme Terrier)**

- CM1/CM2 : 1^{er} Scy-Chazelles ; **2^e Châtel-St-Germain (M. Mayer)** ; 3^e Vernéville ; 4^e Ars-Sur-Moselle ; 5^e Montigny-Lès-Metz (école Cressot)





Voici déjà la troisième saison de **Loisirs Créatifs Châtel**. L'association comptait la saison passée **37 adhérents** dont 10 enfants. Cette année nous ne pourrons accueillir les enfants car nos animateurs accrédités prennent une retraite bien méritée après des années de bénévolat. Nos activités se déroulent sur quatre après-midi chaque semaine. Les lundis et vendredis après-midi sont consacrés à la poterie et raku. Peindre en liberté est la devise du mardi où les participants échangent leurs expériences en aquarelle et huile sur toile. Le jeudi, la peinture sur soie prend la relève.

Toutes ces activités se déroulent de 14 heures à 17 heures. Nous avons cette année participé au vide-grenier de Châtel-Saint-Germain et sommes adhérents au comité d'animation du village.

Renseignements :

Jean-Pierre Bouré Président
jpierre.boure@numericable.fr
 André Fortin Secrétaire/trésorier
andrehfortin@gmail.com

Adresse :

Loisirs Créatifs Châtel
 35 rue des Roses
 57160 Châtel-Saint-Germain



Exposition de l'Atelier Châtelois au lavoir – 2 et 3 juin



L'Atelier Châtelois a présenté son exposition annuelle au lavoir de Châtel-Saint-Germain les samedi 2 et dimanche 3 juin après-midi. Le vernissage des œuvres a eu lieu en présence de **M. Marchal**, maire de la commune, **Mme Doron**, présidente de l'association, **M. Tepus**, ancien président, **Mme Lapaque**, conseillère départementale, **M. Berger**, maire de Jussy, de conseillers et conseillères municipaux, des artistes-peintres et d'un public d'amateurs. Les intervenants ont souligné la qualité des œuvres présentées et le fait que les artistes sont reconnaissables par leur style. Tableaux et vitraux ont été réalisés par : Brigitte Doron, Renée Leclerre, Monique Nicolas,

Marc Piovesana, André Tépus, Marie-Noëlle Tépus, Ghyslaine Winckler et Ghislaine Zimmer.

Exposition d'arts plastiques 14 et 15 octobre

Par ailleurs, la municipalité de Châtel-St-Germain organisera, en partenariat avec l'Atelier Châtelois, une exposition d'arts plastiques sous toutes ses formes : huile, aquarelle, pastel, encre, crayon, acrylique, vitrail, terre, sculpture, assimilée etc. au Centre socioculturel le 14 octobre 2018 de 15 h à 19 h et le 15 octobre de 14 h à 18 h, avec une vingtaine d'artistes locaux et invités.

Mi saison 2018 au tennis club

Le programme des activités au cours du 1^{er} semestre 2018 est demeuré très chargé tant sur le plan sportif qu'au travers de plusieurs manifestations.

Sur le plan sportif, dès début janvier, les championnats hiver dames et hommes, avec 3 équipes engagées, ont débuté l'année parfois par de basses températures.

Les jeunes 15/16 ans ont également participé à ces championnats avec des résultats encourageants.



Fin mars et durant quatre semaines, 200 joueuses et joueurs ont foulé les terrains du club. Les gagnants et finalistes du tournoi Jean Jung sont des personnes extérieures au club. En 4^e série, belle victoire de Nicolas Chargelègue, joueur talentueux du club. Victoire également dans la consolante hommes et pour la 3^e fois de Jérémy Hiegel.



Pour assurer les permanences, parfois tardives, durant le tournoi, des soirées « tournoi » ont été régulièrement organisées.

Lors du tournoi Jean Jung, le comité a proposé aux adhérents de se retrouver lors d'une soirée conviviale pour le traditionnel repas du club qui s'est déroulé le 21 avril avec une animation musicale diffusée tout au long du repas. Une belle soirée et un grand merci à tous les bénévoles présents.



Le mois de mai n'était pas en reste puisque 4 équipes ont représenté le club sur les championnats été. Le club remercie tous les compétitrices et compétiteurs pour leur participation et pour les résultats affichés. Les championnats dames « raquettes FFT » se sont à nouveau déroulés sur la même période. Belles prestations de ces dames.



Des événements hors sportifs sont organisés aussi au club, comme en témoigne cette soirée dames.



Le club a tenu sa traditionnelle Journée Porte Ouverte le jeudi de l'Ascension. Journée avec une météo peu favorable mais aussi peu de monde extérieur au club. Le concept sera revu pour 2019.



Les manifestations étaient encore nombreuses avant la fin de la saison avec en juin, **le tournoi vétérans 45+ et 55+** et début juillet **un tournoi open jeunes** toutes catégories et l'organisation des phases qualificatives pour **le trophée de la famille**, tournoi national dont les phases finales se dérouleront à la **Grande Motte**.



LES DEUX ÉQUIPES SENIORS PROMUES EN DIVISION SUPÉRIEURE



Objectifs pleinement atteints

La récente création de la Ligue Grand Est de Football nécessitant une totale restructuration de l'organigramme des compétitions régionales, les 10 premières équipes de chaque groupe de Régional 4 accèdent à l'échelon supérieur (Régional 3).

L'équipe fanion ayant assuré les points nécessaires lors des matches aller, la phase retour a pu être effectuée «en roue libre». Elle termine finalement à une honorable 5^e place de son groupe. Elle s'est en outre illustrée par un exploit retentissant en Coupe de Lorraine en parvenant à éliminer sur son propre terrain, et à l'issue d'un match héroïque, l'AS Pagny qui opérait en National 3, soit 4 niveaux au-dessus.

L'équipe B, grâce notamment à une brillante 2^e partie de saison, termine quant à elle dauphine de son groupe de 2^e Division, avec la meilleure attaque et la meilleure différence de buts. Ce qui lui permet d'accéder à la 1^{re} Division de District.

Tournoi

Le dimanche 24 juin l'US Châtel a clôturé sa saison en organisant un tournoi Seniors de foot à 7 opposant 16 équipes réunissant quelque 150 joueurs. Elles se sont affrontées tout au long de la journée avec détermination, mais toujours dans le meilleur esprit. Le soleil radieux et la mobilisation de l'ensemble des dirigeants et sympathisants du club ont permis la totale réussite de cette belle journée sportive qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale jusqu'à la remise des coupes et de lots divers par le président Alain Vincent, l'équipe victorieuse étant composée d'une base de joueurs locaux.

Ecole de foot

Elle a participé aux critères d'automne et de printemps, ainsi qu'à plusieurs tournois en plein air et en salle. Le club cherche toujours à recruter de jeunes joueurs âgés de 6 à 15 ans, ainsi que des éducateurs.

Manifestations locales

L'US Châtel a organisé le dimanche 4 février son traditionnel vide-dressing et participé au vide-greniers du lundi de Pentecôte, ainsi qu'à «Châtel en Fête» le 1^{er} juillet.



seniors A



seniors B



Scène de match



Une assistance fournie et attentive

Panorama de la saison 2017 - 2018 à l'US Châtel



Du monde au balcon



Tournoi seniors



Anciens du club, fidèles supporters



Equipe U13



Vide-dressing



Stand restauration au vide-greniers

CHÂTEL EN FÊTE

une première réussie

Les familles châtelaises et leurs amis qui ont répondu favorablement au pique-nique proposé le dimanche 1^{er} juillet par le Comité d'Animation n'ont assurément pas eu à le regretter.

Dans le cadre verdoyant du parc du centre socioculturel, les différents jeux mis en place par les associations ont ravi petits et grands. Il y en avait en effet pour tous les goûts : badminton - tirs au but - mōlky - pointage de pétanque - baby-foot - château gonflable – sketches humoristiques... sans oublier l'originale course aux canards dans le ruisseau du village. Les jeunes du « Pot'âge des jeunes pousses » étaient chargés de pousser les canards coincés dans les herbes ; il y a eu 3 courses car les familles en redemandaient !

Bar et barbecues mis à disposition, tables disséminées sous les ombrages, ont permis à chacun de se rafraîchir et de se sustenter tout à loisir, tandis que le public a véritablement été conquis par les deux orchestres conviés : les Poissons Rouges en début d'après-midi qui ont interprété les grands standards du jazz, puis Los Hermanos Locos dont les rythmes latinos ont, jusqu'en soirée, entraîné sur la piste les amateurs de danse.

Une météo fort complice, de bien agréables heures estivales passées en plein air dans une ambiance particulièrement conviviale. Un réel avant-goût de vacances...

